



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Première session ordinaire  
Rome, 25-27 février 2019

---

Distribution: générale Point 8 de l'ordre du jour  
Date: 18 février 2019 WFP/EB.1/2019/8-F/2  
Original: anglais Questions opérationnelles  
Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## Révision du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo concernant une intervention face à une crise (janvier 2018-décembre 2020) et augmentation budgétaire correspondante

	Chiffres actuels	Modification	Chiffres révisés
<b>Durée</b>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2018-31 décembre 2020</b>	<b>s./o.</b>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2018-31 décembre 2020</b>
<b>Coût total</b>	<b>736 739 155</b>	<b>452 884 490</b>	<b>1 189 623 646</b>
Transferts	592 188 503	396 355 187	988 543 690
Mise en œuvre	60 625 192	27 400 416	88 025 607
Coûts d'appui directs	38 960 160	1 488 050	40 448 210
Total partiel	691 773 855	425 243 653	1 117 017 508
Coûts d'appui indirects	44 965 301	27 640 837	72 606 138

Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes\* 2A

\* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

---

### Coordonnateurs responsables:

Mme L. Castro  
Directrice régionale  
Afrique australe  
courriel.: [lola.castro@wfp.org](mailto:lola.castro@wfp.org)

M. C. Jibidar  
Directeur de pays  
courriel: [claud-jibidar@wfp.org](mailto:claud-jibidar@wfp.org)

## Justification

1. Étant donné les évolutions que traverse le pays, la cinquième révision du plan stratégique de pays provisoire (PSPP) pour la République démocratique du Congo vise à renforcer l'intervention menée par le PAM pour faire face à la dégradation rapide de la situation sur le plan humanitaire, notamment à l'augmentation des déplacements de population, au recul des indicateurs nutritionnels et aux conséquences de la dernière épidémie d'Ebola en date.
2. Depuis l'approbation du PSPP en novembre 2017, la situation humanitaire du pays s'est détériorée. L'intensification des conflits dans les provinces de l'Ituri, du Kasai, du Kasai-Central, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika a entraîné une augmentation du nombre de personnes déplacées ayant besoin d'une assistance humanitaire. Il est probable que les déplacements de population vont continuer de croître en raison de l'élection présidentielle de décembre 2018 et du risque consécutif d'aggravation de la violence dans le pays.
3. Le 6 octobre 2017, en application des dispositions énoncées dans le protocole d'activation des interventions d'urgence établi par le PAM, une intervention d'urgence de niveau 3 a été déclenchée pour répondre aux besoins des personnes touchées par le conflit sévissant dans la région du Kasai. Le 14 mai 2018, cette intervention a été élargie aux régions de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika. Sur la base des cinq critères associés aux interventions d'urgence et conformément aux recommandations formulées par l'équipe spéciale chargée de la stratégie lors d'une réunion tenue le 12 novembre 2018, l'intervention a été prolongée jusqu'au 14 avril 2019.
4. Les violences intercommunautaires, les mouvements forcés de population, les flambées épidémiques, les difficultés d'accès à des fins humanitaires, l'insuffisance des infrastructures et les problèmes d'accès aux terres agricoles et aux marchés sont autant de facteurs qui font que la situation humanitaire est extrêmement complexe. D'après les évaluations de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence menées par le PAM et ses partenaires en juin 2018 dans les provinces de l'Ituri, du Kasai, du Kasai-Central, du Kasai-Oriental, du Maniema, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a doublé, atteignant plus de 13 millions de personnes en 2018.
5. La dixième épidémie du virus Ebola en République démocratique du Congo, déclarée en août 2018, a déjà touché plus de 500 personnes, et devrait s'amplifier pendant une bonne partie de 2019 pour dépasser toutes les flambées précédentes que le pays a connues. Le risque de propagation à d'autres régions de la République démocratique du Congo et aux pays voisins est considéré comme "très élevé" par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ce qui aura des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
6. Une enquête nutritionnelle réalisée en décembre 2017 par le Gouvernement de la République démocratique du Congo et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a fait apparaître que la nutrition des enfants s'était considérablement dégradée. Dans certaines zones du Grand Kasai, la prévalence de la malnutrition aiguë globale atteint actuellement des seuils d'urgence supérieurs à 10 pour cent, et la prévalence de la malnutrition aiguë sévère des taux allant jusqu'à 4 pour cent. En outre, les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dépassent les seuils d'urgence<sup>1</sup> dans 46 pour cent des circonscriptions sanitaires étudiées. D'après l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence menée en juin 2018 dans les provinces de l'Ituri, du Kasai, du Kasai-

---

<sup>1</sup> Plus de 2 morts pour 10 000 enfants par jour.

Central, du Kasaï-Oriental, du Maniema, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika, 4,6 millions d'enfants environ souffriraient de malnutrition.

7. L'analyse des tendances et les données empiriques disponibles semblent indiquer que la situation nutritionnelle en République démocratique du Congo continue de se détériorer alors que la saison de soudure débute. Le plan actuel du PAM couvre environ 25 pour cent des besoins estimés de l'intervention nutritionnelle.
8. Cette cinquième révision du PSPP pour la République démocratique du Congo doit permettre de répondre à la situation humanitaire qui se dégrade dans tout le pays, et d'augmenter de 5 millions le nombre de bénéficiaires ciblés par le PAM pour porter ce nombre à 11,8 millions sur l'ensemble de la période de mise en œuvre allant de 2018 à 2020.
9. Au titre de l'effet direct 1, l'assistance fournie dans le cadre de l'activité 1 aux ménages touchés par une crise bénéficiera à environ 3,3 millions de personnes supplémentaires, pour faire suite aux évaluations réalisées dans les provinces où est menée l'intervention d'urgence de niveau 3 et en application de la prolongation de cette intervention jusqu'à la mi-2019. L'activité 2 permettra, de par son ampleur, de venir en aide à 119 400 personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë supplémentaires touchées par l'épidémie d'Ebola dans le Nord-Kivu et en Ituri, conformément au plan d'intervention stratégique de 2018 visant à lutter contre Ebola. Ces ajustements s'accompagneront d'un renforcement des services à la demande assurés par l'intermédiaire de l'activité 10 au titre de l'effet direct stratégique 5.
10. Les besoins étant beaucoup plus élevés que prévu, les interventions destinées à traiter et à prévenir la malnutrition aiguë (activités 3, 4 et 5 relevant de l'effet stratégique 2) seront élargies pour venir en aide à 2,2 millions de bénéficiaires supplémentaires.
11. Une modalité de transfert monétaire sera intégrée au titre de l'effet direct stratégique 3 à l'intention de 13 000 petits exploitants agricoles environ. Dans le cadre de l'activité 7, l'appui en faveur des moyens d'existence sera fourni à quelque 470 000 bénéficiaires supplémentaires, dans le droit fil de la stratégie conjointe PAM/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui vise à passer progressivement à des interventions à plus long terme assorties de conditions, appui qui est rendu possible par l'augmentation des fonds reçus au titre de cette activité.
12. Les efforts que le PAM a déployés en 2018 ont abouti à des bons niveaux de financement, les ressources disponibles ayant presque triplé par rapport à 2017. Les donateurs habituels ont répondu positivement, de nouveaux donateurs ont été trouvés, et on s'attend à ce que ces tendances se poursuivent en 2019. En 2018, le bureau de pays a obtenu 383,6 millions de dollars É.-U., ce qui couvre 85 pour cent environ des besoins de financement de la présente révision. Les premières prévisions tablent sur 37 millions de dollars approximativement pour 2019, dont quelque 34 millions de dollars ont été préaffectés à l'intervention face à la crise. Tout porte à croire que les donateurs répondront pleinement aux besoins de financement du PAM liés à Ebola.

## **Modification**

### **Orientation stratégique**

13. Aucune modification n'est apportée à l'orientation stratégique du PSPP dans le cadre de la présente révision.

### **Effets directs stratégiques**

14. Aucun nouvel effet direct stratégique n'est ajouté au PSPP. Le but de la révision est de transposer à plus grande échelle l'intervention du PAM menée au titre des effets directs stratégiques 1, 2, 3, 4 et 5.

**Effet direct stratégique 1 – Les populations en situation d’insécurité alimentaire ciblées qui sont touchées par un choc en République démocratique du Congo sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels en période de crise**

15. Du fait de la propagation du conflit et des déplacements consécutifs de population, le PAM fournira, dans le cadre de l’activité 1, son assistance sous forme de vivres et de transferts de type monétaire à 3,4 millions de personnes supplémentaires touchées par le conflit et en situation d’insécurité alimentaire aiguë.
16. La révision permettra aussi de renforcer l’activité 2 afin de mettre en place une riposte au virus Ebola à l’intention de 119 000 personnes environ, conformément au plan d’intervention stratégique et aux prévisions formulées dans la planification par scénarios. L’assistance alimentaire du PAM est conçue, planifiée et mise en œuvre en application du "Plan national de riposte à l’épidémie de la maladie à virus Ebola dans la province du Nord-Kivu" établi par la République démocratique du Congo.

***Méthode de ciblage***

17. Pour l’activité 1, le PAM prévoit de renforcer début 2019 son intervention dans les provinces classées en situation d’urgence de niveau 3, en tenant compte des résultats issus des évaluations actualisées de la sécurité alimentaire dans les situations d’urgence. Dans les circonscriptions sanitaires et les territoires concernés, le PAM travaillera aux côtés de ses partenaires pour recenser les ménages vulnérables. Priorité sera donnée aux personnes déplacées à l’intérieur du pays, aux rapatriés, aux personnes handicapées et aux familles d’accueil vulnérables.
18. Le ciblage des populations touchées par Ebola sera effectué en collaboration avec le Ministère de la santé et l’OMS dans les provinces du Nord-Kivu et de l’Ituri dans le cadre du plan de riposte.

***Modalités de transfert***

19. Le PAM continuera d’utiliser une combinaison de distributions de vivres et de transferts de type monétaire au cours de l’activité 1. La présente révision n’entraînera aucune modification de la composition et de la taille des rations.
20. Lors de l’activité 2, le PAM fournira des vivres aux personnes touchées par le virus Ebola, aux aidants familiaux, aux survivants et aux sujets-contacts pour limiter les mouvements de population. L’assistance destinée aux communautés et aux ménages touchés sera assurée dans le respect des trois piliers suivants: "prise en charge nutritionnelle, confinement et protection".
21. Le pilier "prise en charge nutritionnelle" concerne principalement les cas confirmés et suspects soignés dans des établissements de santé, et vise à préserver leur état nutritionnel et à compléter les protocoles thérapeutiques. Au titre de ce pilier, les bénéficiaires reçoivent des repas chauds préparés à partir de rations sèches.
22. Le pilier "confinement" concerne avant tout les sujets-contacts enregistrés et contribue à atténuer le risque de propagation du virus. Des rations familiales seront distribuées pendant la période d’observation de 21 jours aux familles comptant des patients infectés par Ebola. Les travailleurs sanitaires recevront également une ration pour les inciter à s’investir dans la lutte contre l’épidémie.

23. Le pilier "protection" concerne les cas suspects testés négatifs, les survivants à Ebola et leurs familles, et a pour but de les aider à réintégrer leur communauté. Il est également envisagé de renforcer l'assistance nutritionnelle fournie aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes ainsi qu'aux enfants de 6 à 59 mois vivant dans les zones les plus touchées par la maladie à virus Ebola<sup>2</sup>.

### **Partenariats**

24. Le PAM continuera de développer ses partenariats pour appuyer le renforcement de l'assistance fournie sous forme de vivres et de transferts de type monétaire dans le cadre de l'activité 1 et soutenir la riposte du PAM à Ebola. À cet effet, il mettra l'accent sur la complémentarité avec les organismes apparentés des Nations Unies et augmentera les capacités d'organisations non gouvernementales locales telles que CARITAS. Les partenariats noués avec le Ministère de la santé et l'OMS ont pris de l'importance en raison de la crise liée au virus Ebola, et nécessiteront un investissement continu de la part du PAM.

### **Capacités du bureau de pays**

25. Le PAM augmentera ses effectifs en fonction du renforcement des activités 1 et 2. Dans les provinces classées en situation d'urgence de niveau 3, où l'assistance sous forme de vivres et de transferts de type monétaire sera transposée à plus grande échelle, le PAM recrutera du personnel supplémentaire ayant une expérience des programmes fondés sur les transferts de type monétaire.
26. Le nombre de membres du personnel chargés des programmes et de la chaîne d'approvisionnement a été augmenté dans le Nord-Kivu et en particulier à Beni, où se trouve l'épicentre du foyer d'Ebola. Dans l'Ituri et à Goma, le PAM renforcera ses moyens d'action grâce aux capacités d'intervention immédiate et aux équipes mobiles afin d'appuyer l'intervention en fonction des besoins.

### **Effet direct stratégique 2 – D'ici à 2021, l'état nutritionnel des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones touchées par un conflit ou un choc s'améliore conformément aux protocoles nationaux**

27. La présente révision permettra au PAM de transposer à plus grande échelle le traitement de la malnutrition aiguë modérée (activité 3), la prévention de la malnutrition aiguë (activité 4) et la prévention de la malnutrition chronique (activité 5) afin de répondre à l'accroissement des besoins nutritionnels dans le pays. L'augmentation inscrite dans la présente révision est liée en grande partie au renforcement des activités mises en œuvre dans la région du Kasai, qui n'avait pas été prévu dans le PSPP initial. L'intervention nutritionnelle mentionnée dans la révision est en cours de mise en œuvre, et se poursuivra jusqu'en décembre 2019 conformément au plan d'aide humanitaire pour 2019.
28. Du fait de la complexité de la situation humanitaire, de la forte prévalence de la malnutrition aiguë et de ses effets dans une zone densément peuplée, cette révision prévoit, par rapport au plan original, un doublement de la prise en charge de la

---

<sup>2</sup> La ration générale enrichie vise à répondre à l'ensemble des besoins des bénéficiaires en calories et en micronutriments grâce à l'ajout de SuperCereal et de Plumpy'Sup. Les cas confirmés et suspects soignés dans les centres de traitement d'Ebola reçoivent des aliments nutritifs tous les jours pendant toute la durée du traitement. La ration et le type de produits alimentaires et nutritionnels fournis à chaque patient dépendent du stade de la maladie et de l'âge de l'intéressé. Le PAM distribue des rations alimentaires sèches et des produits nutritionnels aux centres de traitement d'Ebola dans lesquels les partenaires gestionnaires préparent des repas chauds. Les cas suspects testés négatifs (indemnes du virus) reçoivent une ration familiale sèche pour un mois lorsqu'ils quittent le centre, dans le cadre d'une enveloppe de réintégration. Les survivants reçoivent une ration familiale sèche mensuelle pendant un an, qui est complétée par du Plumpy'Sup (enfants) et du SuperCereal (adultes) durant les trois premiers mois. Les sujets-contacts reçoivent une ration familiale pour un mois (divisée en quatre distributions hebdomadaires) afin de couvrir leur période d'observation de 21 jours. Les travailleurs sanitaires et les autres personnes exposées en première ligne reçoivent une ration sèche mensuelle.

malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois ainsi que chez les filles et les femmes enceintes et allaitantes pour tenir compte de l'intervention menée dans le Kasai.

29. L'une des modifications majeures apportées à l'intervention nutritionnelle par rapport au PSPP initial est l'introduction de transferts monétaires destinés à améliorer la santé maternelle et infantile ciblant les filles et les femmes enceintes et allaitantes dans les activités de prévention de la malnutrition chronique (activité 5). Des espèces seront distribuées dans ces zones là où cela sera possible, et des transferts en nature seront utilisés dans les autres localités. Dans le cadre de l'approche axée sur les transferts monétaires destinés à améliorer la santé maternelle et infantile, les chefs de village, les membres des communautés et les maris seront sensibilisés à l'importance que représente, pour les femmes, le fait de recevoir l'argent directement, car cela influe sur leur état nutritionnel ainsi que sur la santé nutritionnelle des enfants.

### ***Méthode de ciblage***

30. Le PAM donnera la priorité aux zones relevant de la phase 3 ou 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, où le taux de malnutrition aiguë globale est supérieur à 10 pour cent, où le risque de mortalité et de morbidité des jeunes enfants est élevé et où l'accès aux services de santé nécessaires à l'intervention nutritionnelle est limité. Pour renforcer la complémentarité avec d'autres interventions, les zones où le PAM fournit actuellement une assistance alimentaire et monétaire ainsi que celles où l'UNICEF fournit des traitements de la malnutrition aiguë sévère seront également considérées comme prioritaires.

### ***Modalités de transfert***

31. Concernant l'activité 3, aucune modification n'a été apportée aux rations distribuées aux groupes de bénéficiaires pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée.
32. S'agissant des activités 4 et 5, de la prévention de la malnutrition aiguë et de la malnutrition chronique, le PAM a adapté le choix des denrées au protocole établi par le Gouvernement. La distribution de Plumpy'Sup sera arrêtée dans le pays, et remplacée par la distribution de rations quotidiennes de 50 grammes de Plumpy'Doz. En 2019, le PAM fournira des transferts de type monétaire aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes dans le cadre de l'activité 5 afin de les aider à diversifier leur régime alimentaire et à accéder à d'autres articles ménagers nécessaires à leur santé et à leur nutrition. On estime à 0,67 dollar par personne et par jour la valeur des transferts de type monétaire assurés au cours de cette activité.

### ***Partenariats***

33. Le PAM mènera ses interventions nutritionnelles dans les dispensaires de façon à les intégrer dans le système national de santé. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera mis en œuvre conformément au protocole national.
34. Pour que la prévention de la malnutrition aiguë soit efficace, le PAM appuiera la mise en place de "plateformes de prévention multisectorielles" dans les zones ciblées. Ces plateformes permettront à des partenaires de différents secteurs de fournir des services complémentaires aux populations touchées afin de lutter contre les causes immédiates et les causes profondes de la malnutrition.

### ***Capacités du bureau de pays***

35. Le PAM a développé ses capacités en matière de nutrition dans le pays pour faire face à la transposition à plus grande échelle des activités, et continuera de fournir un appui technique au Gouvernement et à renforcer les capacités de ses partenaires pour améliorer la qualité de la mise en œuvre de l'assistance nutritionnelle.

**Effet direct stratégique 3 – D’ici à 2021, les petits exploitants et les communautés vulnérables vivant dans des zones ciblées et sujettes aux crises, en particulier dans l’est de la République démocratique du Congo, améliorent leurs moyens d’existence productifs ainsi que leur sécurité alimentaire et leur résilience**

36. Dans le cadre de l’activité 6, le PAM a prévu d’assurer des transferts monétaires assortis de conditions afin de soutenir le capital financier d’organisations d’agriculteurs et de venir ainsi en aide à 13 452 bénéficiaires. Les auteurs de l’évaluation multisectorielle réalisée récemment estiment que les transferts en nature sont la modalité la plus appropriée dans les territoires de Nyunzu et de Kabalo. Cette recommandation est motivée par l’instabilité de la situation sur le plan de la sécurité, l’absence de prestataires de services financiers et l’incapacité des marchés à absorber les transferts monétaires.
37. Le PAM va augmenter le nombre de bénéficiaires des activités assistance alimentaire pour la création d’actifs (3A) et espèces pour la création d’actifs menées lors de l’activité 7 afin d’appuyer la stratégie conjointe PAM/FAO visant à passer des secours d’urgence à des interventions à plus long terme autour du lien entre l’action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix. Cette augmentation est nécessaire pour permettre aux rapatriés, aux personnes déplacées à l’intérieur du pays et aux ménages des communautés rurales d’investir dans des possibilités de subsistance liées à l’agriculture et d’améliorer leur autonomie. Elle est également liée à l’augmentation des fonds alloués par les donateurs pour cette activité.

***Méthode de ciblage***

38. Pour promouvoir la résilience des communautés, des activités 3A seront menées. Une analyse de l’insécurité alimentaire utilisant des outils de ciblage géographique tels que le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire permettra de déterminer les zones à cibler. Les projets sont sélectionnés au moyen de processus communautaires participatifs, et les participants aux activités de création d’actifs sont choisis par leur communauté en fonction de la vulnérabilité. Depuis 2017, le bureau du PAM en République démocratique du Congo a adopté l’approche à trois niveaux, qui combine l’analyse intégrée du contexte (au niveau des provinces), la programmation saisonnière fondée sur les moyens d’existence (au niveau des territoires) et la planification participative à l’échelle des communautés, de façon à analyser et à concevoir les activités destinées à soutenir les petits exploitants et à renforcer la résilience. D’après les estimations, 45 pour cent des ménages ciblés seront dirigés par une femme, et 50 pour cent des bénéficiaires seront des femmes.

***Modalités de transfert***

39. Les transferts de produits alimentaires assurés au cours de l’activité 6 seront identiques aux rations distribuées dans le cadre des activités 3A, composées de 120 grammes de haricots, de 400 grammes de maïs, de 5 grammes de sel et de 30 grammes d’huile végétale.
40. Les modalités de transfert appliquées pour l’activité 7 seront celles prévues initialement. Lorsqu’ils participeront à des activités de création d’actifs, les bénéficiaires recevront une ration quotidienne composée de 400 grammes de céréales, de 120 grammes de légumes secs, de 30 grammes d’huile végétale et de 5 grammes de sel. Dans les zones où les transferts de type monétaire sont la modalité la plus pratique et la plus avantageuse, la valeur des transferts sera déterminée en fonction de la valeur marchande de la ration. En République démocratique du Congo, la valeur des transferts s’établit en moyenne à 0,50 dollar par personne et par jour.

***Partenariats***

41. Le PAM continuera d’intégrer les interventions 3A dans le développement des chaînes de valeur des petits exploitants afin de renforcer la résilience des moyens d’existence des femmes et des hommes. Il collaborera avec la FAO et des partenaires pour contribuer à la

mise en place d'actifs destinés à renforcer la résilience des communautés face aux aléas naturels et à promouvoir le relèvement de l'économie grâce à la remise en état d'une infrastructure économique et sociale susceptible de faire évoluer les relations entre hommes et femmes. Les activités de création/remise en état d'actifs seront axées sur la mise en valeur des zones humides, la construction de petits ponts et la réhabilitation des routes de desserte pour faciliter le transport, la concentration et la commercialisation des produits alimentaires.

### **Capacités du bureau de pays**

42. Le PAM augmentera ses effectifs pour développer les activités 3A et venir en aide à davantage de communautés, comme le prévoit le renforcement de son action inscrit dans la présente révision. Dans certaines zones ciblées, toutefois, le niveau d'insécurité risque d'entraver l'accès aux populations ciblées.

### **Effet direct stratégique 4 - D'ici à 2021, les institutions nationales de la République démocratique du Congo voient leurs capacités renforcées pour ce qui est de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition ainsi que de faire face aux chocs**

43. La présente révision permettra au PAM d'intégrer dans l'activité 8 le projet de partenariat multipartite destiné à l'initiative pour l'optimisation de l'approvisionnement grâce à la logistique, à la visibilité et à l'évolutivité (SOLVE). Cette initiative, financée par la Fondation Bill et Melinda Gates, a pour but d'accélérer la mise à disposition de produits sanitaires au moyen de solutions pérennes dans 17 pays<sup>3</sup> en l'espace de trois ans et demi (2017-2020). Les partenaires SOLVE sont notamment le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le Fonds des Nations Unies pour la population, la Fondation Bill et Melinda Gates et le PAM<sup>4</sup>.

### **Effet direct stratégique 5 - D'ici à 2021, la communauté humanitaire présente en République démocratique du Congo est en mesure de faire face efficacement aux chocs grâce à des partenariats stratégiques**

44. Compte tenu de l'épidémie d'Ebola qui sévit dans le pays, le PAM doit étoffer son portefeuille de services à la demande assurés au titre de l'effet direct stratégique 5. Il est de plus en plus souvent nécessaire de fournir des services de logistique et de télécommunications d'urgence à l'OMS, au Ministère de la santé et à d'autres partenaires qui apportent leur appui à la riposte au virus Ebola.
45. Le PAM accroîtra les capacités de stockage à Beni et à Butembo ainsi qu'à d'autres endroits en fonction de l'évolution de l'épidémie. En l'absence d'entrepôts à louer, des unités mobiles d'entreposage seront achetées. Ces unités viendront s'ajouter aux autres équipements nécessaires à la riposte, comme des tours d'éclairage et des groupes électrogènes, qui seront commandés et prépositionnés dans plusieurs endroits de façon à pouvoir intervenir rapidement en cas de besoin.

### **Problèmes transversaux liés à la chaîne d'approvisionnement**

46. Les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement n'ont pas changé depuis le début du PSPP. Ils comprennent les coûts élevés associés à la chaîne d'approvisionnement, en particulier pour le transport dans le pays, du fait de l'éloignement des sites de mise en œuvre du PAM et du mauvais état des infrastructures de transport.

---

<sup>3</sup> Éthiopie, Inde, Kenya, Nigéria, Ouganda, Pakistan, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, et Partenariat de Ouagadougou (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo).

<sup>4</sup> African Resource Centre for Supply Chain, Kühne-Stiftung, Plaster Group, E2open, Coalition pour les produits de santé de la procréation, FP2020.



47. Le matériel nécessaire pour soutenir la riposte au virus Ebola sera acheminé depuis l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies et prépositionné à Goma ou dans les pays voisins.

#### ***Suivi et évaluation***

48. Le renforcement des activités inscrit dans la présente révision n'entraînera aucune modification de la stratégie du PAM en matière de suivi et d'évaluation. Cette stratégie continuera de privilégier l'évaluation des effets à long terme sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

#### ***Responsabilité à l'égard des populations touchées, protection, risques, restrictions fondées sur le sexe et handicaps***

49. Les transferts monétaires prévus dans le cadre de la prévention de la malnutrition chronique cibleront les femmes. Ils s'accompagneront d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, sous la forme de messages sur la nutrition et les mesures de lutte contre les violences sexistes adressés à l'ensemble de la communauté (hommes, femmes, adolescents, garçons et filles). Des mesures seront prises afin d'assurer la sécurité des femmes recevant ces transferts et leur permettre d'accéder à un mécanisme de réclamation et de remontée d'informations pour faire part des problèmes qu'elles rencontrent le cas échéant, y compris pour signaler des violences sexistes.
50. Des campagnes de sensibilisation sur le lien entre l'égalité des sexes et la nutrition seront menées. Elles comprendront des messages à l'adresse des garçons et des hommes, notamment pour les informer sur leurs responsabilités concernant leur propre nutrition ainsi que celle de leurs enfants. Le PAM fournira également un appui technique au Gouvernement pour l'amener à prendre en compte la problématique femmes-hommes dans les cadres, politiques et lois en rapport avec la nutrition adoptés à l'échelle nationale.

#### ***Stratégie de retrait proposée***

51. Le PAM continuera de surveiller la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le pays. Dans les zones où des améliorations seront observées, les activités de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë dans les situations d'urgence seront revues à la baisse.
52. Dans le cadre de la stratégie globale conjointe PAM-FAO visant à passer des secours d'urgence à des interventions à plus long terme de redressement et de remise en état des moyens d'existence en milieu rural en coordination avec la fourniture, par la FAO, d'intrants agricoles, le PAM lancera, lorsque cela sera possible, des activités de renforcement de la résilience dans les zones ciblées afin d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence à plus long terme des populations touchées.
53. L'assistance alimentaire intégrée dans la riposte à Ebola sera arrêtée progressivement dès la fin de l'épidémie. Cela étant, conscient que la République démocratique du Congo est sujette aux épidémies de ce type, le PAM continuera d'aider le Gouvernement et la communauté humanitaire à renforcer leur niveau de préparation et d'adaptabilité de sorte qu'ils puissent intervenir en cas de nouveau foyer. Le PAM prépositionnera des unités mobiles d'entreposage et d'autres équipements dans le pays ou dans des pays voisins, de façon à pouvoir les déployer en cas de besoin.

#### ***Sécurité et autres risques***

54. En République démocratique du Congo, le plus grand risque est d'ordre contextuel et tient à l'instabilité politique et aux moyens insuffisants dont le Gouvernement dispose pour assurer des services essentiels, ce qui pose des problèmes d'accès aux populations vulnérables et limite le niveau de participation du Gouvernement à la fourniture de

l'assistance humanitaire. L'élection présidentielle prévue en décembre 2018 pourrait entraîner une dégradation de la situation sur le plan de la sécurité. Le PAM continuera d'associer les autorités nationales et provinciales à la conception et à la mise en œuvre de ses programmes, ce qui les incitera à s'investir. En outre, la consolidation des partenariats conclus avec des organisations nationales et internationales au niveau local facilitera l'accès aux sites ciblés, et renforcera la capacité du PAM à mener les interventions d'assistance alimentaire prévues.

### **Analyse des bénéficiaires**

55. La présente révision permettra d'augmenter le nombre de bénéficiaires des activités 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du fait de l'extension des programmes d'assistance alimentaire que le PAM mène en République démocratique du Congo. Dans le cadre de l'activité 6, environ 13 400 bénéficiaires ont été intégrés pour respecter les chiffres initialement prévus. On estime que 68 pour cent des bénéficiaires du PSPP sont des femmes, des adolescentes et des filles.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR ACTIVITÉ ET PAR MODALITÉ							
Effet direct stratégique	Activité	Période	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Nombre total de bénéficiaires
			(18 ans et plus)	(18 ans et plus)	(0-18 ans)	(0-18 ans)	
1	1. Fournir une assistance alimentaire aux populations touchées par un conflit.	Chiffres actuels	1 901 206	876 793	1 681 993	732 880	5 192 872
		Augmentation	1 095 393	504 520	1 216 034	533 688	3 349 635
		Chiffres révisés	2 996 599	1 381 313	2 898 027	1 266 568	8 542 507
	2. Fournir une assistance alimentaire aux populations touchées par un choc non lié à un conflit.	Chiffres actuels	14 175	-	7 875	9 450	31 500
		Augmentation	53 401	857	441	65 212	119 910
		Chiffres révisés	67 576	857	8 316	74 662	151 410
2	3. Traiter la malnutrition aiguë modérée chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux sous surveillance directe.	Chiffres actuels	202 777	11 061	470 231	180 609	864 678
		Augmentation	236 041	12 875	547 369	210 237	1 006 522
		Chiffres révisés	438 818	23 936	1 017 600	390 846	1 871 200
	4. Prévenir la malnutrition aiguë chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, et les filles et les femmes enceintes et allaitantes.	Chiffres actuels	126 606	-	204 515	58 433	389 554
		Augmentation	383 293	-	619 158	176 903	1 179 354
		Chiffres révisés	509 899	-	823 673	235 336	1 568 908

<b>TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PAR ACTIVITÉ ET PAR MODALITÉ</b>							
<b>Effet direct stratégique</b>	<b>Activité</b>	<b>Période</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>Nombre total de bénéficiaires</b>
			<b>(18 ans et plus)</b>	<b>(18 ans et plus)</b>	<b>(0-18 ans)</b>	<b>(0-18 ans)</b>	
	5. Prévenir la malnutrition chronique chez les groupes vulnérables, notamment les enfants âgés de 6 à 23 mois, et les filles et les femmes enceintes et allaitantes.	Chiffres actuels	20 276	-	27 126	6 946	54 348
		Augmentation	20 948	-	28 025	7 176	56 150
		Chiffres révisés	41 224	-	55 151	14 122	110 498
3	6. Renforcer les capacités des petits exploitants.	Chiffres actuels	-	-	-	-	-
		Augmentation	3 228	3 901	3 498	2 825	13 452
		Chiffres révisés	3 228	3 901	3 498	2 825	13 452
	7. Fournir des biens de production aux petits exploitants et aux communautés en situation d'insécurité alimentaire.	Chiffres actuels	190 416	230 086	206 284	166 614	793 400
		Augmentation	112 800	136 300	122 200	98 700	470 000
		Chiffres révisés	303 216	366 386	328 484	265 314	1 263 400
Total (cumulé)	Chiffres actuels	2 455 456	1 117 940	2 598 024	1 154 932	7 326 352	
	Augmentation	2 006 496	748 890	2 435 281	1 004 355	6 195 023	
	Chiffres révisés	4 461 952	1 866 830	5 033 305	2 159 287	13 521 375	
Total (hors chevauchements)	Chiffres actuels	1 972 274	941 704	2 612 867	1 220 541	6 747 386	
	Augmentation	1 474 441	704 003	1 953 338	912 457	5 044 239	
	Chiffres révisés	3 446 715	1 645 707	4 566 205	2 132 998	11 791 625	

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (g/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

Effet direct stratégique	Effet direct stratégique 1										Effet direct stratégique 2							Effet direct stratégique 3	
Activité	Activité 1			Activité 2							Activité 3			Activité 4		Activité 5		Activités 6 et 7	
Type de bénéficiaires	Distribution générale de rations complètes	Distribution générale de rations réduites <sup>1</sup>	Écoliers	Distribution générale de vivres <sup>2</sup>	Distribution générale de vivres <sup>3</sup>	Distribution générale de vivres <sup>4</sup>	Distribution générale de vivres <sup>5</sup>	Distribution générale de vivres <sup>6</sup>	Distribution générale de vivres <sup>7</sup>	Distribution générale de vivres <sup>8</sup>	Traitement de la malnutrition aiguë modérée Filles et femmes enceintes et allaitantes	Soignants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée Enfants de 6 à 59 mois	Personnes vivant avec VIH/personnes atteintes de tuberculose	Prévention de la malnutrition aiguë Enfants de 6 à 23 mois	Prévention de la malnutrition aiguë Filles et femmes enceintes et allaitantes	Prévention du retard de croissance Enfants de 6 à 23 mois	Prévention du retard de croissance Filles et femmes enceintes et allaitantes	3A
Modalité	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres ou transferts de type monétaire
Céréales	400	300	120	400	350	350	150	150			-	400	-	-	-	-	-	-	400
Légumes secs	120	50	30	120	120	120	60	60			-	120	-	-	-	-	-	-	120
Huile	30	25	10	35	35	35	15	45	25	25	30	-	25	-	25	-	25	25	30
Sel	5	5	5	5	5	5	2,5	2,5			-	5	-	-	-	-	-	-	5
SuperCereal avec sucre	-	-	-		60	60		250		250	250	-	-	250	-	250	-	250	-
SuperCereal Plus							200												

<sup>1</sup> Une ration réduite sera fournie pendant la deuxième phase, et les familles d'accueil en bénéficieront en fonction des résultats d'une évaluation des besoins.

<sup>2</sup> "Confinement" – Personnel infirmier exposé au virus Ebola.

<sup>3</sup> "Confinement" – Riposte au virus Ebola 2 (Personnes en contact).

<sup>4</sup> "Protection" – Riposte au virus Ebola 3 (Membres de la famille testés négatifs et patients, phase 2 du traitement (stimulation) – Adultes).

<sup>5</sup> "Prise en charge nutritionnelle" – Riposte au virus Ebola 4 (Patients, phase 1 (transition) et 2 (stimulation) du traitement – Enfants de 6 à 59 mois).

<sup>6</sup> "Prise en charge nutritionnelle" – Riposte au virus Ebola 5 (Patients, phase 1 du traitement – Adultes).

<sup>7</sup> "Protection" – Riposte au virus Ebola 6 (Patients testés négatifs – Enfants de 6 à 59 mois).

<sup>8</sup> "Protection" – Riposte au virus Ebola 7 (Patients testés négatifs – Adultes).

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (g/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

Effet direct stratégique	Effet direct stratégique 1										Effet direct stratégique 2							Effet direct stratégique 3	
	Activité 1			Activité 2							Activité 3			Activité 4		Activité 5			Activités 6 et 7
Type de bénéficiaires	Distribution générale de rations complètes	Distribution générale de rations réduites <sup>1</sup>	Écoliers	Distribution générale de vivres <sup>2</sup>	Distribution générale de vivres <sup>3</sup>	Distribution générale de vivres <sup>4</sup>	Distribution générale de vivres <sup>5</sup>	Distribution générale de vivres <sup>6</sup>	Distribution générale de vivres <sup>7</sup>	Distribution générale de vivres <sup>8</sup>	Traitement de la malnutrition aiguë modérée Filles et femmes enceintes et allaitantes	Soignants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée Enfants de 6 à 59 mois	Personnes vivant avec VIH/personnes atteintes de tuberculose	Prévention de la malnutrition aiguë Enfants de 6 à 23 mois	Prévention de la malnutrition aiguë Filles et femmes enceintes et allaitantes	Prévention du retard de croissance Enfants de 6 à 23 mois	Prévention du retard de croissance Filles et femmes enceintes et allaitantes	3A
Modalité	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres ou transferts de type monétaire
PlumpySup	-	-	-	-	-	-	100	-	-	100	-	-	-	100	-	-	-	-	-
PlumpyDoz	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50	-	50	-	-
Distribution générale de vivres																			
Biscuits à haute teneur énergétique <sup>9</sup>	(333)	-	-	-	(500)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Micronutriments en poudre <sup>10</sup>	-	-	0,38	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total kcal/jour	2 132	1 470	628	2 181	4 477	2 227	1 420	2 104	535	1 175	1 175	2 132	500	1 175	500	1 175	247	-	2 132
% de kilocalories d'origine protéique	16	10	10	60,4	127,9	65,4	64,8	64,8	14	38,9	13,2	16	10,2	13,2	10,2	13,2	10	-	16

<sup>9</sup> Les biscuits à haute teneur énergétique ne font pas partie de la ration remise lors des distributions générales; ils ne sont fournis que pour les trois premiers jours qui suivent le déplacement des réfugiés et des personnes déplacées.

<sup>10</sup> Des micronutriments en poudre seront fournis tous les deux jours, conformément aux directives.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (g/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ

Effet direct stratégique	Effet direct stratégique 1										Effet direct stratégique 2							Effet direct stratégique 3	
Activité	Activité 1			Activité 2							Activité 3			Activité 4		Activité 5		Activités 6 et 7	
Type de bénéficiaires	Distribution générale de rations complètes	Distribution générale de rations réduites <sup>1</sup>	Écoliers	Distribution générale de vivres <sup>2</sup>	Distribution générale de vivres <sup>3</sup>	Distribution générale de vivres <sup>4</sup>	Distribution générale de vivres <sup>5</sup>	Distribution générale de vivres <sup>6</sup>	Distribution générale de vivres <sup>7</sup>	Distribution générale de vivres <sup>8</sup>	Traitement de la malnutrition aiguë modérée Filles et femmes enceintes et allaitantes	Soignants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée Enfants de 6 à 59 mois	Personnes vivant avec VIH/personnes atteintes de tuberculose	Prévention de la malnutrition aiguë Enfants de 6 à 23 mois	Prévention de la malnutrition aiguë Filles et femmes enceintes et allaitantes	Prévention du retard de croissance Enfants de 6 à 23 mois	Prévention du retard de croissance Filles et femmes enceintes et allaitantes	3A
Modalité	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres	Vivres ou transferts de type monétaire	Vivres ou transferts de type monétaire
Espèces (dollars/personne/jour)	0,50	0,35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,67	0,50
Nombre de jours d'alimentation	90	90	220	21	21	90 / 6	15 / 6	15	15	15	180	180	180	7	180	180	360	360	66

## Transferts

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR</b>						
Type d'aliments/ transferts de type monétaire	Budget actuel		Augmentation/ diminution		Budget révisé	
	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	129 165	67 326 169	68 520	40 211 271	197 685	107 537 440
Légumes secs	35 382	24 755 636	21 557	16 781 144	56 939	41 536 780
Huile et matières grasses	11 526	12 356 234	8 108	3 023 423	19 634	15 379 657
Aliments composés et mélanges	23 134	25 602 841	47 733	61 117 957	70 867	86 720 797
Autres	2 091	593 450	1 280	133 790	3 371	727 240
<b>Total (produits alimentaires)</b>	<b>201 298</b>	<b>130 634 330</b>	<b>147 197</b>	<b>121 267 584</b>	<b>348 495</b>	<b>251 901 914</b>
Transferts de type monétaire et bons-produits		155 615 508		63 288 215		218 903 723
<b>Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)</b>	<b>201 298</b>	<b>286 249 838</b>	<b>147 197</b>	<b>184 555 799</b>	<b>348 495</b>	<b>470 805 637</b>

## Ventilation des coûts

56. La présente révision budgétaire couvre une forte augmentation des coûts de transfert et de mise en œuvre. Les coûts de transfert sont passés de 191 829 902 dollars à 332 052 057 dollars. L'augmentation la plus nette concerne les années 2018 et 2019, au cours desquelles le bureau de pays transpose ses opérations à plus grande échelle pour répondre à l'accroissement des besoins. Les coûts de transfert représentent 30 pour cent du budget et les coûts de mise en œuvre 8 pour cent. Les coûts d'appui directs ont augmenté de 1 488 050 dollars. Cette augmentation est liée au renforcement du personnel d'encadrement, en particulier à l'ajout d'un deuxième poste de directeur de pays adjoint et d'un poste de fonctionnaire principal chargé des partenariats extérieurs. Au cours des trois dernières années, le PAM est parvenu à couvrir environ 60 pour cent de ses besoins de financement en République démocratique du Congo. Cette tendance s'est poursuivie en 2018, année durant laquelle le bureau de pays a réussi à couvrir plus de 60 pour cent de ses besoins.



TABLEAU 4: VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION UNIQUEMENT ( <i>en dollars</i> )						
Résultats stratégiques du PAM/cibles des ODD	Total	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 2	Résultat stratégique 3	Résultat stratégique 5	Résultat stratégique 8
Effets directs stratégiques du PAM		Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5
<b>Domaine d'action privilégié</b>						
Transferts	<b>396 355 187</b>	210 419 536	151 988 731	31 258 617	2 020 209	668 095
Mise en œuvre	<b>27 400 416</b>	6 803 358	18 061 919	2 197 371	197 984	139 783
Total des coûts de transfert et de mise en œuvre	<b>423 755 603</b>					
Coûts d'appui directs	<b>1 488 050</b>					
Total partiel	<b>425 243 653</b>					
Coûts d'appui indirects	<b>27 640 837</b>					
<b>Total</b>	<b>452 884 490</b>					

TABLEAU 5: VENTILATION GÉNÉRALE DES COÛTS DU PSP/DU PSPP/DE L'OPÉRATION D'URGENCE LIMITÉE, APRÈS RÉVISION ( <i>en dollars</i> )						
Résultats stratégiques du PAM	Total	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 2	Résultat stratégique 3	Résultat stratégique 5	Résultat stratégique 8
Effets directs stratégiques du PAM		Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5
<b>TOTAL</b>	<b>1 189 623 646</b>	<b>706 040 329</b>	<b>257 727 677</b>	<b>99 792 476</b>	<b>8 648 896</b>	<b>117 414 267</b>
Transferts	<b>988 543 690</b>	598 963 170	205 704 262	80 755 034	5 687 822	97 433 403
Mise en œuvre	<b>88 025 607</b>	40 058 628	28 288 339	9 538 772	2 068 473	8 071 394
Coûts d'appui directs	<b>40 448 210</b>	23 926 868	8 005 218	3 408 050	364 734	4 743 341
Total partiel	<b>1 117 017 508</b>	662 948 665	241 997 819	93 701 856	8 121 029	110 248 138
Coûts d'appui indirects	<b>72 606 138</b>	43 091 663	15 729 858	6 090 621	527 867	7 166 129